



MELENCHON2022.FR

Réponses Formindep

Afin d'améliorer la transparence et l'indépendance de notre système de santé, et réduire le risque sanitaire lié aux influences industrielles et commerciales le Formindep vous demande quelles mesures supplémentaires seront prises, en cas d'élection, pour renforcer l'indépendance et la transparence de notre système de santé et de ses acteurs, et ainsi lutter efficacement contre ce risque sanitaire que représente l'intrusion incontrôlée d'intérêt industriels et commerciaux dans la santé.

1- La transparence de l'information et des liens des professions de santé

L'article L 4113-13 du code de la santé publique, 20 ans après son adoption par le Parlement, prévoit que les professionnels de santé qui s'expriment publiquement sur un produit de santé déclarent leurs liens avec les firmes pharmaceutiques. Il reste largement inappliqué, que ce soit dans les médias grand public, dans la formation universitaire, les congrès médicaux, etc. L'ordre des Médecins chargé de son application est inefficace, les sanctions sont inexistantes et non dissuasives. Secondairement, la loi a étendu à de nouveaux acteurs de santé l'obligation de faire une déclaration publique d'intérêts sur le site de l'autorité de santé qui s'adjoint leur concours. Elle prévoit également que les firmes rendront publics les avantages éventuels qu'elles leur consentent. Le site transparence.sante.gouv.fr regroupe ces informations, mais leur accessibilité et lisibilité ne les rendent pas exploitables par les professionnels de la santé, et encore moins par le grand public. Il a fallu attendre une initiative de quelques citoyens pour faciliter grandement son accessibilité (eurosfordocs.fr). Néanmoins ces déclarations ne sont pas vérifiées et certaines informations restent confidentielles.

- **Quelles mesures comptez-vous prendre pour rendre efficace et opérationnelle pour les citoyens la transparence des liens d'intérêts ? Quelles mesures comptez-vous prendre pour que cette transparence soit appliquée réellement, dans la formation médicale initiale et continue des médecins, dans les médias grand public ?**

L'enjeu est avant tout de sortir la santé des griffes du marché. Tant qu'elle restera perçue comme un marché juteux, les objectifs de profits et de rentabilité entreront en contradiction

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur **MELENCHON2022.fr**



MELENCHON2022.FR

avec les objectifs de santé publique. Pour nous, ces derniers doivent primer, « quoi qu'il en coûte ».

Il faut d'urgence cesser avec les pratiques purement marchandes qui n'ont rien à faire en matière de santé et génèrent ces conflits d'intérêt. Ainsi, nous proposons d'interdire les visiteurs médicaux (hospitaliers ou ambulatoires) et de leur proposer une reconversion publique, ainsi que d'interdire la publicité sur les médicaments.

Le contrôle public sur le médicament doit être rétabli : pour sortir de l'influence des laboratoires pharmaceutiques, il faut changer le rapport de force. Pour cela, nous créerons un pôle public du médicament, première brique d'un pôle public des industries de santé, qui assurera notre indépendance et garantira la transparence à toutes les étapes du parcours du médicament et des produits de santé. Il permettra notamment d'assurer la transparence sur les financements de la recherche et du développement. En cas de nécessité impérieuse, l'utilisation de licences d'office permettra au pôle public du médicament de nous fournir à prix coûtant les médicaments et produits de santé essentiels.

Les entités chargées de la régulation et de la fixation du prix des médicaments seront réorganisées pour assurer une complète transparence et en exclure tout conflit ou liens d'intérêt privé .

2 – L'indépendance de l'expertise et l'impartialité des décisions d'ordre sanitaire

Les drames sanitaires récents ont montré l'inefficacité, voire la dangerosité d'une expertise sanitaire publique confiée aux seuls experts de l'industrie pharmaceutique. Être expert au service d'intérêts privés ne garantit pas la compétence pour une expertise publique au service de l'intérêt général. Il s'agit bel et bien de deux métiers différents. Dans son rapport sur le Mediator°, le Sénat recommandait la mise en place d'un Corps d'experts sanitaires publics, pluridisciplinaire, formé spécifiquement dans un cadre européen et contrôlé par une Autorité indépendante. Cette mesure a été rejetée dans la loi actuelle.

- **Comptez-vous mettre en place un Corps d'experts sanitaires publics contrôlé par une autorité indépendante, seul à même de garantir une expertise dégagée des intérêts des firmes pharmaceutiques ?**

Le pôle public du médicament que nous proposons a parmi ses objectifs la constitution de cette expertise publique, dégagée des intérêts pharmaceutiques.

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur [MELENCHON2022.fr](https://melenchon2022.fr)



MELENCHON2022.FR

Ainsi, ses missions seront de :

- Permettre la transparence sur les financements de la recherche et du développement
- Créer une unité de recherche (via des coopérations les unités de recherche fondamentale préexistantes) et favoriser la création d'autres unités satellites au sein des établissements publics
- Assurer le contrôle des prix de l'ensemble des produits de santé et de communiquer sur leurs coûts réels
- Mettre en place des conditionnalités aux aides perçues par les entreprises privées pour la recherche de vaccins et médicaments
- Garantir l'approvisionnement d'une réserve stratégique des médicaments dit « essentiels »
- Assurer une relocalisation de la production de médicaments, principes actifs, réactifs, de dispositifs diagnostics et de matériels médicaux

3 – La remise en question des actions de santé publique qui ne reposent pas sur des données fiables, influencées par des conflits d'intérêts, et susceptibles de nuire à la qualité de l'information et des soins.

La qualité des soins et la sécurité sanitaire reposent sur la mise à disposition d'informations fiables, équilibrées, fondées sur des données scientifiques validées, favorisant des décisions de soins éclairées, adaptées et respectueuses du choix des personnes. Actuellement les données scientifiques s'accumulent pour démontrer l'absence d'intérêt voire la nocivité du dépistage systématique du cancer du sein par la mammographie, essentiellement du fait de surdiagnostics à l'origine de traitements inutiles. Les autorités sanitaires telle la HAS, l'assurance maladie refusent de prendre en compte, voire nient ces données. Elles continuent à promouvoir et à inciter à ce dépistage, y compris financièrement à travers le « paiement à la performance » des médecins. Cette attitude empêche un choix libre et éclairé des femmes concernées. Le Formindep s'inquiète également de voir le dépistage du cancer broncho-pulmonaire se généraliser dans les prochaines années, sans que cette politique de santé publique se base sur des données scientifiques solides.

- **Quelles mesures comptez-vous prendre pour réévaluer l'intérêt de ces dépistages, à l'abri des conflits d'intérêts industriels et professionnels ? De façon générale, comment comptez vous renforcer la prise de décisions**

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur **MELENCHON2022.fr**



MELENCHON2022.FR

sanitaires fondées sur des données scientifiques fiables et indépendantes, sans conflits d'intérêts, dans le seul intérêt de la santé de la population ?

Par l'ensemble de notre programme santé, nous ferons en sorte de déconnecter la santé des intérêts privés. Aussi, il n'y aura plus d'actes de santé réalisés uniquement pour faire du profit : ceux-ci seront dictés uniquement par leur bien fondé en termes de santé publique.

Cela passe notamment par la démocratie sanitaire. La démocratie sociale d'après-guerre a été progressivement neutralisée à compter des années 1970 avant d'être purement et simplement enterrée. L'entrée dans l'ère des pandémies, le défi de la santé environnementale et le souhait des populations d'être davantage associées à la décision publique supposent d'élargir le tour de table. La création d'une démocratie sanitaire réelle permettra d'amplifier la remobilisation citoyenne que nous appelons de nos vœux dans le cadre de la future 6e République.

Il convient pour cela de revoir toute l'organisation des différentes instances de gouvernement de notre système de santé. Il faudra opérer la refonte des instances territoriales chargées de traiter des politiques de santé avec la création d'unités territoriales de santé (UTS) et d'union départementales de santé (UDS) qui se substitueront aux Agences régionales de santé (ARS) ayant démontré leur inefficacité au cours de la pandémie. Ces différentes instances auront en charge l'ensemble des secteurs de l'offre de soins : ville, hôpital, médico-social, hôpital, prévention.

Il faudra également, à tous les maillons de cette chaîne, organiser les prises des décisions par un collège composé de citoyen·nes (dont une partie pourra être tirée au sort), de représentant·es des professionnel·les de santé et des syndicats élu·es par la population, d'élu·es locaux, de représentant·es d'associations et de représentant·es de l'État et de l'Assurance maladie.

Sans oublier de revaloriser les corps administratifs de la santé publique, porteurs d'une expertise et d'un savoir-faire en matière de planification sanitaire et de mise en synergie des politiques sanitaires et sociale.

Et enfin faire voter par le Parlement une stratégie nationale de santé quinquennale qui définira, en toute transparence, les grandes orientations de santé publique et évaluera les moyens financiers pour les réaliser. Le vote de cette stratégie nationale de santé sera ainsi l'occasion, tous les cinq ans, de débattre publiquement de la politique de santé. Il va de soi qu'une étude d'impact indépendante, basée sur des données scientifiques fiables, sera publiée en amont de ce vote.

4 – Le renforcement de la protection des agences du médicament contre l'intrusion des intérêts industriels et commerciaux

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur **MELENCHON2022.fr**



MELENCHON2022.FR

La plupart des autorisations de mise sur le marché des médicaments sont accordées au niveau européen, à travers l'Agence européenne du médicament (EMA). Outre une opacité entretenue, de récents scandales, certains révélés par le Formindep, ont mis en évidence l'omniprésence des intérêts des firmes pharmaceutiques, à travers certains de ses experts et de ses dirigeants qui leur sont inféodés. La mise sur le marché de nouveaux traitements par les agences du médicament est de plus en plus précoce du fait de la pression du lobby pharmaceutique. Elles basent leurs décisions sur peu de données scientifiques, au risque d'exposer les patients à un produit dont la balance bénéfice-risque n'est pas favorable.

- ***Quelles initiatives comptez-vous prendre au niveau européen pour renforcer l'indépendance et la transparence des instances sanitaires européennes comme l'EMA***

Il faudra revoir le système d'autorisation de mise sur le marché de dispositifs médicaux, afin d'en finir avec la certification par des organismes privés au niveau européen, qui a prouvé son inefficacité. Les conflits d'intérêts doivent être proscrits au niveau européen : comme nous le proposons depuis 2019, nous voulons éradiquer les conflits d'intérêts et garantir l'indépendance des agences européennes de contrôle des médicaments.

Cela passe par plusieurs mesures. Tout d'abord rendre obligatoire un registre des lobbys et lobbyistes, la publication de tous les rendez-vous des députés, commissaires ou fonctionnaires européens avec des lobbyistes. Interdire les cadeaux aux parlementaires ou commissaires européens. L'activité de lobbying doit être interdite en cas de condamnation de l'entreprise pour des faits de corruption, de prise illégale d'intérêts, de trafic d'influence, et de fraude fiscale. Mais surtout interdire à tout dirigeant ou fonctionnaire européen ou français de servir les intérêts des laboratoires privés pendant 10 ans après ses fonctions publiques.

Et enfin de renforcer le pouvoir parlementaire de contrôle de l'exécutif européen par l'ouverture d'enquêtes parlementaires sur le pouvoir des lobbys, le rôle des agences de la Commission dans l'autorisation de mise sur le marché de produits et le rôle des directions générales de la Commission.

5 – Le financement de la recherche publique

Au lieu d'investir dans la Recherche publique, l'État a choisi de rembourser par le Crédit Impôt Recherche des recherches privées dont il ne contrôle ni les thématiques (alignées

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur **MELENCHON2022.fr**



MELENCHON2022.FR

sur les perspectives de développement commercial et non sur les besoins de la santé publique), ni la rigueur (protocoles optimisés pour favoriser les intérêts du promoteur, biais de publication), ni même la réalité. En asséchant la Recherche publique, il est aussi de plus en plus difficile de trouver pour l'expertise publique des experts indépendants des industriels. Les incitations délétères des financements publics pour la recherche, à travers les crédits Merri que reçoivent les CHU contribuent à la culture du publish or perish (publie ou crève), qui fait que la carrière des chercheurs et leur financement dépendent de la quantité d'articles qu'ils publient, trop souvent au détriment de leur qualité.

- **Que comptez-vous faire pour améliorer l'intégrité de la Recherche publique et privée ?**

Nous partageons votre constat. Nous supprimerons le crédit d'impôt recherche qui est pour l'essentiel inefficace et constitue des effets d'aubaines. Cette suppression nous permettra notamment d'augmenter massivement le budget de la recherche publique : les dépenses de recherche & développement seront portées à 3 % du PIB, dont 1,5 % pour la recherche publique. Cela correspond à une hausse de 10 % par an du budget des établissements publics de recherche et à 30 000 nouveaux personnels, toutes catégories confondues

Le CNRS et les instituts de recherche font, avec les universités, la force de la recherche de notre pays. Ils ont permis des avancées majeures pour les connaissances mondiales. Loin des vellétés de destruction de leurs statuts, nous renforcerons leur indépendance et leur démocratisation.

La recherche pharmaceutique française a également été mise à mal. Lorsqu'une découverte est accomplie grâce aux financements publics, les parties de production, commercialisation et profits sont privatisées par la création de start-up et de brevets, souvent rachetés en bout de chaîne par des multinationales pharmaceutiques.

Malgré les dispositifs fiscaux dont il a bénéficié, le groupe Sanofi a multiplié les plans sociaux tandis qu'il versait 48,4 milliards d'euros de dividendes sur la période 2009-2018. La privatisation de la recherche et la réduction des crédits de budget aux structures publiques comme l'institut Pasteur ont participé de l'échec de la France à commercialiser un vaccin contre le Covid 19.

La création du pôle public du médicament déjà évoquée garantira la pleine transparence sur les financements de la recherche et de mettre en place des conditionnalités aux aides perçues par les entreprises privées pour la recherche de vaccins et médicaments. Il comprendra une unité de recherche, via des coopérations les unités de recherche fondamentale préexistantes, et favorisera la création d'autres unités satellites au sein des établissements publics.

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur **MELENCHON2022.fr**



[MELENCHON2022.FR](https://www.melenchon2022.fr)

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur [MELENCHON2022.fr](https://www.melenchon2022.fr)